



Enlèvement d'une citerne de gaz enterrée

Par CHRISSY

Bonjour,
J'ai acheté une maison en nov 2018. Le vendeur m'a signalé la présence d'une citerne de gaz dans le jardin en m'indiquant simplement que si je voulais la faire enlever, je pouvais récupérer la consigne.
Je n'avais pas l'intention de l'utiliser et fait couper l'arrivée du gaz en janvier 2019.
Aujourd'hui, le fournisseur de gaz veut récupérer la citerne. Je n'ai jamais souscrit de contrat chez eux et l'ancien propriétaire à résilié son contrat.
On me demande de m'arranger avec mon vendeur.
Jusqu'ici, la citerne qui est enterrée ne me gêne pas et la faire enlever occasionne des frais assez conséquents.
Que puis-je faire ? Qui dois-je contacter ?

Par yapasdequoi

Bonjour,
Si la citerne appartient au fournisseur, il a le droit de la réclamer. Par contre les frais d'enlèvement devraient être pour lui.

"récupérer la consigne" ? Sans avoir de contrat c'est très douteux... le vendeur vous a raconté des salades et vous n'avez rien vérifié.

Par CHRISSY

Il y a bien une consigne et c'est lui qui la touchera car il est le seul titulaire du contrat.

Par yapasdequoi

Ce qui semble logique puisqu'il l'a versée lors de la souscription.
Et les frais d'enlèvement sont aussi à la charge du souscripteur du contrat.
Bref vous n'êtes pas concerné.

Par CHRISSY

Un peu quand même puisque la citerne est enterrée dans mon jardin. C'est pour cela que j'interroge le forum. Vers qui dois-je me retourner ? Le notaire ? Il n'a pas été fait mention de cette citerne lors de la signature. Peut-on considérer qu'il s'agit d'un vice caché ? Car si j'ai appris qu'elle existait, je ne savais pas que le fournisseur d'énergie allait vouloir la récupérer.

Par yapasdequoi

De toute façon le vendeur particulier est exonéré des vices cachés.
Et vous le saviez puisque vous avez parlé de cette consigne avec le vendeur...et n'avez pas manifesté la volonté de reprendre le contrat à votre nom.
Bref laissez déjà le fournisseur parlementer avec le titulaire du contrat.

Par CHRISSY

Vous avez raison, je laisse courir. En tous cas, merci et bonne soirée.